

**112<sup>e</sup> RÉUNION DU BUREAU CANADIEN DES CONDITIONS D'ADMISSION EN GÉNIE**

**LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020**

**11 h – 17 h (HE)**

**Par webinaire**

**ORDRE DU JOUR**

	<b>Point à l'ordre du jour</b>	<b>Responsable</b>
<b>1</b>	<b>Ouverture de la réunion</b>	Mahmoud Mahmoud
1.1	Présentation des participants	Mahmoud Mahmoud
1.2	Adoption de l'ordre du jour  <i>Motion : Que l'ordre du jour de la 112<sup>e</sup> réunion du Bureau des conditions d'admission soit approuvé tel que distribué.</i>	Mahmoud Mahmoud
1.3	Déclaration de conflits d'intérêts (annexe 1.3)	Mahmoud Mahmoud
<b>2</b>	<b>Approbation du procès-verbal de la réunion précédente (annexe 2)</b>  <i>Motion : Que le procès-verbal de la 111<sup>e</sup> réunion du Bureau des conditions d'admission tenue le 31 juillet 2020 soit approuvé tel que distribué.</i>	Mahmoud Mahmoud
<b>3</b>	<b>Examen des mesures de suivi de la réunion précédente</b>	Stephanie Price
<b>4</b>	Élection au poste de vice-président(e) pour 2020-2021 (annexe <b>4.1 A et B</b> )	Jeff Holm
<b>5</b>	<b>Rapports des comités et groupes de travail</b>	Mahmoud Mahmoud
5.1	Comité des programmes d'examens	Amy Hsiao
5.2	Comité sur l'exercice de la profession	Frank George

	Version révisée du Guide public sur la gestion du risque (annexe 5.2.1 A et B)	
5.2.1	<i>Motion : Que la version révisée du Guide public sur la gestion du risque soit approuvée et soumise au conseil d'Ingénieurs Canada pour approbation finale et publication dans le site Web public.</i>	Frank George
5.3	Groupe de travail sur la diversité et l'inclusion	Margaret Anne Hodges
5.4	Groupe de travail sur le génie logiciel	Ian Sloman
<b>6</b>	<b>Points divers du Bureau des conditions d'admission</b>	Mahmoud Mahmoud
6.1	Le point sur les priorités du BCCAG pour 2020 (annexe 6.1)	Mahmoud Mahmoud
6.2	Changement de nom du BCCAG	Mahmoud Mahmoud
<b>7</b>	<b>Groupes nationaux</b>	Mahmoud Mahmoud
7.1	Compte rendu du Groupe national des responsables de l'admission	Sharon Sankar
7.2	Compte rendu du Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi	Carol MacQuarrie
7.3	Compte rendu du Groupe national des responsables de l'exercice	Mike Gregoire
7.4	Commentaires des organismes de réglementation	Mahmoud Mahmoud
<b>8</b>	<b>Points d'information et de discussion d'autres groupes d'Ingénieurs Canada</b>	Mahmoud Mahmoud
8.1	Contenu de l'ébauche du Plan stratégique (annexe 8.1)	Gerard McDonald
8.2	Rapport du Bureau d'agrément	Pierre Lafleur
8.3	<a href="#">Rapport sur les activités et décisions du conseil d'Ingénieurs Canada</a>	Jeff Holm Changiz Sadr
<b>9</b>	<b>Points ajoutés à l'ordre du jour</b>	Mahmoud Mahmoud
<b>10</b>	<b>Prochaines réunions du BCCAG</b>	Mahmoud

	<p><i>Téléconférence : 27 janvier 2021</i></p> <p><i>Réunion de printemps : 10 et 11 avril à Ottawa</i></p> <p><i>Téléconférence : juillet 2021 (date à déterminer par sondage Doodle)</i></p> <p><i>Réunion d'automne : 18 et 19 septembre 2021 (Vancouver)</i></p>	Mahmoud
<b>11</b>	<b>Examen des mesures de suivi de la 112<sup>e</sup> réunion du Bureau des conditions d'admission</b>	Stephanie Price
<b>12</b>	<b>Conclusion</b>	Mahmoud Mahmoud

**PROCÈS-VERBAL DE LA 112<sup>E</sup> RÉUNION**
**1. Ouverture de la réunion**

Le président souhaite la bienvenue à tous et présente le nouveau gestionnaire des compétences professionnelles et secrétaire du BCCAG, Ryan Melsom.

**1.1. Présentation des participants**

<b>Membres du Bureau canadien des conditions d'admission en génie</b>	Mahmoud Mahmoud, Ph.D., FEC, P.Eng.	Président
	Frank George, FEC, FGC (Hon.), P.Eng.	Vice-président
	Ron LeBlanc, FEC, P.Eng.	Président sortant
	Anil Gupta, P.Eng., FEC, FGC (Hon.)	Représentant de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
	Frank Collins, FEC, P.Eng.	Représentant des provinces de l'Atlantique
	Amy Hsiao, Ph.D., MBA, P.Eng.	Représentant des provinces de l'Atlantique
	Karen Savage, FEC, P.Eng.	Représentante de la Colombie-Britannique et du Yukon
	Margaret Anne Hodges, FEC, FGC (Hon.), P.Eng., PMP	Membre hors cadre
	Samer Inchasi, P.Eng., PMP	Membre hors cadre
	Qing Zhao, PhD, P.Eng.	Membre hors cadre
	Roydon Fraser, Ph. D., FEC, P.Eng.	Représentant de l'Ontario
	Nadia Lehoux, ing., PhD	Représentante du Québec
	Ian Sloman, MEng, P.Eng.	Représentant de la Saskatchewan et du Manitoba
<b>Administrateurs nommés du conseil d'Ingénieurs Canada</b>	Jeff Holm, FEC, P.Eng., FGC (Hon.)	
	Changiz Sadr, FEC, P.Eng., CISSP (GDPR), TOGAF	
<b>Conseil d'Ingénieurs Canada</b>	Jean Boudreau, FEC, P.Eng.	
	Tim Joseph, Ph.D., P.Eng., FCIM	
	David Lynch, Ph.D., FCAE, FCIC, FEIC, FEC, FGC (Hon.), P.Eng.	
	Kelly Reid, P.Eng., <b>IACCM CCMP</b>	
<b>Représentants du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie</b>	Pierre Lafleur, FIC ing.	
<b>Représentants du Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi</b>	Carol MacQuarrie, P.Eng.	AIGNB

<b>Représentant du Groupe national des responsables de l'exercice</b>	Michael Gregoire, P.Eng., FEC	Engineers Geoscientists Manitoba
<b>Représentants du Groupe national des responsables de l'admission</b>	Sharon Sankar, P.Eng., FEC	Engineers Geoscientists Manitoba
	Kimberly King, FEC (Hon.)	Engineers Yukon
<b>Membres du personnel d'Ingénieurs Canada</b>	Gerard McDonald, MBA, P.Eng.	Chef de la direction
	Stephanie Price, P.Eng., Académie canadienne du génie	Vice-présidente directrice, Affaires réglementaires
	Megan Falle	Gestionnaire, Liaison avec les organismes de réglementation
	Ryan Melsom	Gestionnaire, Compétences professionnelles et secrétaire du BCCAG
	Mélanie Ouellette, M.A., M.B.A.	Gestionnaire, Planification stratégique et opérationnelle
	Mya Warken	Gestionnaire, Agrément et secrétaire du BCAPG
	Isabelle Flamand	Coordonnatrice, Compétences professionnelles
<b>Observateurs</b>	Kate MacLachlan, PhD, P.Geo., FEC (Hon.), FGC	APEGS
	Gillian Pichler, FEC, P.Eng.	Engineers and Geoscientists BC
	Jason Ong	Engineers and Geoscientists BC
	Kate Sisk, MA, FEC (Hon.), FGC (Hon)	Ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick
	Bill Hunt, P.Eng., FEC	PEGNL
	Cliff Knox, P.Eng., MBA	PEO

### Absents

<b>Membres du Bureau des conditions d'admission</b>	Nikeetta Marshal, M.Sc., P.Eng.	Membre hors cadre
---	---------------------------------	-------------------

## 1.2 Adoption de l'ordre du jour

Un point s'ajoute à l'ordre du jour pour permettre de présenter les prochaines possibilités de formation qui sont offertes aux membres du BCCAG; les points 7.1, 7.2, 7.3, 7.4 et 8.1 seront abordés plus tôt pour s'adapter aux emplois du temps.

*Motion : Que l'ordre du jour de la 112<sup>e</sup> réunion du Bureau des conditions d'admission soit approuvé avec les modifications proposées, motion proposée par Changiz Sadr et appuyée par Ian Sloman. Personne ne s'y oppose. L'ordre du jour est adopté.*

### 1.3 Conflits d'intérêts

Les membres du BCCAG sont tenus de toujours observer une conduite éthique, professionnelle et conforme à la loi, de même que de cerner et de signaler les conflits d'intérêts réels, potentiels et perçus. Ces obligations sont énoncées dans la jurisprudence et codifiées dans la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* (Loi BNL). Les membres incapables d'agir dans l'intérêt supérieur d'Ingénieurs Canada ou en situation de conflit d'intérêts se récuseront de la partie concernée de la réunion et ne voteront pas sur la décision en cause. Les membres doivent appuyer la légitimité et l'autorité des décisions du BCCAG, quelle que soit leur position personnelle sur la question à l'étude, et ne doivent pas débattre publiquement des différents points de vue des membres.

Ce nouveau point s'ajoutera à l'ordre du jour de toutes les réunions du BCCAG, après son approbation. Un membre s'oppose à cette Politique régissant les conflits d'intérêts, surtout en ce qui a trait aux « conflits d'intérêts perçus », puisque la perception n'est pas objective, et aux restrictions imposées aux discussions sur les différences d'opinions.

Un autre membre du BCCAG précise que l'objectif n'est pas d'étouffer une discussion rigoureuse, mais d'insister sur le fait que les membres ne peuvent pas s'élever en public contre une motion qui a été adoptée. En outre, c'est à chacun des membres qu'il revient d'évaluer l'apparence d'un conflit. On recommande au Comité sur la gouvernance du conseil d'Ingénieurs Canada de considérer la possibilité de préciser le processus qui permet d'exprimer ses préoccupations lorsqu'on perçoit un conflit d'intérêts chez un collègue.

### 2. Procès-verbal

Une phrase s'ajoutera au point 1.1 pour noter que Mahmoud Mahmoud préside la réunion au lieu de Ron LeBlanc, comme le prévoyait l'ordre du jour, en raison de difficultés techniques (**mesure de suivi 112.1**).

*Motion : Que le procès-verbal de la 111<sup>e</sup> réunion du Bureau des conditions d'admission tenue le 31 juillet soit approuvé avec un ajout mineur, motion proposée par Amy Hsiao et appuyée par Anil Gupta. Personne ne s'y oppose. Le procès-verbal est approuvé.*

### 3. Examen des mesures de suivi de la réunion précédente

	Mesure de suivi	Responsable	État
111.1	Soumettre les priorités de 2021 au conseil d'Ingénieurs Canada pour examen en octobre et approbation finale en décembre.	Secrétariat	Terminé
111.2	Indiquer, dans les instructions communiquées lors du début du processus de consultation en janvier, que les	Secrétariat	Reporté

	membres du BCCAG sont invités à consulter leurs collègues sur les priorités proposées.		
--	--	--	--

#### **4. Élection au poste de vice-président(e) pour 2021-2022 (annexe 4.1 A et B)**

En avril 2019, le conseil d'Ingénieurs Canada a adopté la nouvelle politique du BCCAG, qui établit une nouvelle procédure de mise en candidature. Un appel de candidatures a été lancé le 15 avril et s'est terminé le 15 juin. Une seule personne a posé sa candidature à la vice-présidence pour 2021. Les membres du BCCAG sont invités à voter en inscrivant « oui » ou « non » à l'aide d'un outil de vote en ligne (Poll Everywhere). Margaret Anne Hodges est élue et son mandat de vice-présidente commencera le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

#### **5. Rapports des comités et groupes de travail**

##### **5.1 Comité des programmes d'examens**

La présidente du Comité des programmes d'examens, Amy Hsiao, présente le compte rendu. Depuis avril, le Comité poursuit la rédaction du nouveau programme d'examens de génie aérospatial, qui devrait être soumis à la consultation en avril 2021. Le Comité commencera cet automne l'examen partiel des programmes d'examens de génie informatique et de génie logiciel, lesquels devraient être soumis à l'approbation finale du BCCAG en avril 2021. Un participant précise que, bien que PEO ait demandé un examen du programme d'examens sur le génie aérospatial et aéronautique, il faut s'attendre à ce que son titre change au moment où le groupe d'experts développera les sujets d'examen.

Un membre du BCCAG demande si le Comité des programmes d'examens acceptera d'accroître sa charge de travail à court terme puisque le rythme est lent depuis quelques mois. On explique que le Comité respecte les priorités du BCCAG, lesquelles feront l'objet d'échanges approfondis au point 6.1. Suivant le protocole en vigueur, les programmes d'examens sont révisés systématiquement tous les six ans.

On rappelle qu'en avril le BCCAG avait approuvé le transfert des examens de Mathématiques discrètes relatifs aux matières de base dans les programmes d'examens de génie informatique et de génie logiciel. Vu le manque d'information sur les programmes d'examens de génie informatique et de génie logiciel à ce moment, le BCCAG a décidé de mettre les nouveaux examens de [20-Inf-B14 Mathématiques discrètes](#) et de [20-Log-B19 Mathématiques discrètes](#) dans le Groupe B, puis de faire le tour de l'information sur ces programmes pour déterminer s'il convient de les transférer dans le Groupe A. On rappelle aux membres du BCCAG que les programmes d'examens sont rédigés et révisés en tenant compte des programmes d'études agréés au Canada pour être défendables sur le plan juridique.

## 5.2 Rapports des comités et groupes de travail

### 5.2.1 Révision du Guide public sur la gestion du risque (annexes 5.2.1 A et B)

Le président du Comité sur l'exercice de la profession, Frank George, présente le compte rendu. Au cours de la dernière année, le Comité sur l'exercice de la profession a travaillé avec Paul Amyotte, ancien président d'Ingénieurs Canada et du BCCAG afin de réviser le Guide public sur la gestion du risque. Le contenu a été mis à jour afin de refléter l'information actuelle sur les pratiques et consolidé afin d'augmenter le flux d'information entre les sections. Le guide a été soumis à la consultation des organismes de réglementation à l'automne 2019. Les commentaires reçus ont été regroupés et ont servi de base à l'élaboration du guide final. Depuis avril, le Comité a achevé la révision du guide. Pour répondre aux préoccupations soulevées par la longueur du document principal, certaines sections ont été raccourcies de façon notable; les leçons apprises ont été transférées dans l'annexe B. Le document a fait l'objet d'une évaluation juridique, et aucun problème n'a été décelé.

Un membre du BCCAG a effectué avant la réunion des modifications rédactionnelles, de même qu'un ajout mineur dans la conclusion du document — un rappel sur les risques liés aux changements climatiques. La phrase sera reformulée comme suit : Le présent guide offre un modèle général et de l'information pour illustrer des concepts de base de gestion du risque. Cependant, les ingénieurs doivent chercher de l'information supplémentaire adaptée aux circonstances qui sont les leurs, veiller à tenir compte des changements climatiques et se tenir au courant des nouveaux développements dans leur domaine d'exercice. Les membres du BCCAG appuient cet ajout, qui sera incorporé dans le guide avant d'être soumis à l'approbation finale du conseil d'Ingénieurs Canada (**mesure de suivi 112.2**).

*Motion : Que la version révisée du Guide public sur la gestion du risque, avec les modifications mineures, soit approuvée et envoyée au conseil d'Ingénieurs Canada pour approbation finale et publication dans le site Web public, motion proposée par Frank George et appuyée par Samer Inchasi. Tous y sont favorables. La motion est adoptée.*

Un membre du BCCAG déclare que le document est remarquable, mais recommande de l'adapter aux lecteurs dans le cadre d'une révision éventuelle. Un autre membre est d'accord pour dire que le format de tous les guides du BCCAG devrait être mis à jour pour attirer un plus grand nombre de lecteurs, et que le Bureau devrait faire un travail accru de promotion de ces guides.

## 5.3 Groupe de travail sur la diversité et l'inclusion

Margaret Anne Hodges, présidente du Groupe de travail sur la diversité et l'inclusion, présente le compte rendu. Depuis avril, le groupe de travail a finalisé les questions du sondage qui vise à recueillir les points de vue sur la situation actuelle dans les firmes d'ingénierie et sur leur capacité d'agir. Ce sondage remplace l'atelier du BCCAG, qui avait été prévu à l'ordre du jour de sa réunion d'avril 2020

puis annulé en raison de la COVID-19. Le questionnaire sera largement distribué à l'automne et ouvert pendant huit semaines, ce qui donnera suffisamment de temps aux participants pour y répondre, et aux auteurs pour recueillir le plus de commentaires possible. Les résultats contribueront à influencer sur l'orientation générale du guide, qui doit être rédigé par l'entrepreneure retenue, Denise McLean, puis soumis à la consultation des organismes de réglementation à l'automne 2021.

Les membres du BCCAG sont encouragés à répondre au sondage, à le transmettre à leurs collègues et à formuler des suggestions pour la liste de distribution (**mesure de suivi 112.3**). Bien que le guide soit rédigé à l'intention des ingénieurs et des firmes d'ingénierie, les non-ingénieurs (des personnes qui travaillent en génie, des collègues d'ingénieurs et des ingénieurs stagiaires, par exemple) sont également invités à répondre au questionnaire.

Un participant dit qu'on pourra demander au groupe de travail de revoir les échéanciers afin de pouvoir mettre la dernière main au guide plus tôt que ce qui est actuellement prévu. Une autre personne du BCCAG mentionne qu'elle est bien contente que le guide se concentre sur le recrutement, le maintien en poste et le développement des femmes dans les milieux de travail puisque d'autres initiatives 30 en 30 visent à augmenter le pourcentage de femmes qui font des études postsecondaires en génie.

#### **5.4 Groupe de travail sur le génie logiciel**

Ian Sloman, président du Groupe de travail sur le génie logiciel, fait le point. Dans le cadre du processus de consultation sur les priorités 2020, le Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi a demandé au BCCAG de réviser le document sur l'exercice dans le domaine du génie logiciel afin de sensibiliser les employeurs à cette question et de lutter contre l'utilisation abusive du titre d'ingénieur en logiciel. Au départ, le document était censé être un outil pour éclairer les organismes de réglementation sur ce qui relève de l'exercice du génie logiciel. Vu que le public cible et la portée du document changent, on mène en ce moment un examen approfondi du document. En outre, en ce qui a trait aux exemples fournis dans le document actuel, portant entre autres sur l'énergie nucléaire et les instruments biomédicaux, les demandeurs devaient initialement transmettre aux organismes de réglementation de l'information sur l'application de la définition à ces différents domaines d'exercice. Pour mettre à jour ces exemples, le groupe de travail conviera des experts qui exercent dans ce domaine à examiner le contenu (un processus semblable à celui qui a servi à examiner le *Livre blanc sur le génie de l'environnement*).

Les points 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 8.1, 8.2 et 8.3 sont abordés après le point 5.4 de l'ordre du jour.

### **6. Points divers du Bureau des conditions d'admission**

#### **Le point sur les priorités du plan de travail 2020 du BCCAG (annexes 6.1)**

Dans le cadre de son atelier d'août, le conseil d'Ingénieurs Canada a sélectionné six priorités stratégiques pour le Plan stratégique 2022-2024, lequel sera soumis à la consultation des organismes de réglementation cet automne avant d'être adopté par le conseil d'Ingénieurs Canada et ses membres en 2021. La priorité proposée en matière d'agrément permettrait d'étudier la définition de la formation universitaire exigée pour l'octroi du permis d'exercice, y compris, ultimement, l'évaluation des candidats issus d'un programme non agréé par le BCAPG. Dans le cadre des priorités du plan de travail pour 2021, le BCCAG propose de réaliser une étude de faisabilité portant sur d'autres méthodes d'évaluation des candidats issus de programmes non agréés, étude qui commencerait en 2021, c'est-à-dire un an avant la mise en œuvre du nouveau Plan stratégique. On craint un chevauchement des efforts si les travaux sur l'étude de faisabilité commencent avant l'étude de la formation universitaire exigée pour l'octroi du permis. Pour prévenir ce chevauchement, on propose au BCCAG de reporter l'étude de faisabilité et de travailler plutôt à la conception d'un Guide sur l'aptitude à l'exercice, qui a reçu l'appui des organismes de réglementation sans être inclus dans le plan de travail 2021 en raison d'un manque de ressources.

Un observateur mentionne qu'il serait avantageux, à son avis, de rédiger une nouvelle définition de la formation universitaire exigée pour l'octroi du permis d'exercice avant d'entreprendre les travaux sur l'étude de faisabilité. Un autre observateur conseille, au moment de consulter les organismes de réglementation concernant le Plan stratégique 2022-2024, de leur rappeler qu'il est possible d'ajouter l'étude de faisabilité aux priorités du BCCAG pour 2021. Un membre du Bureau demande si ces travaux n'ont pas déjà été effectués par le Comité des programmes d'examen. Un participant répond en mentionnant que la réflexion nationale a évolué au point où les organismes de réglementation semblent souhaiter examiner l'évaluation de la formation universitaire globalement. Bien que la demande formulée au départ par le conseil d'Ingénieurs Canada dans une motion ait porté sur l'étude de faisabilité d'un examen national de la formation universitaire, on propose d'en élargir la portée afin de pouvoir considérer des outils qui ne font pas partie de l'Examen national d'admission à l'exercice. Un autre observateur mentionne qu'il ne recommanderait pas le report de l'étude de faisabilité puisque les travaux préliminaires à faire sont importants et qu'ils pourraient appuyer l'étude de la formation universitaire exigée pour l'octroi du permis d'exercice.

## **6.2 Changement de nom du BCCAG**

Mahmoud Mahmoud, président du BCCAG, mentionne qu'il y a quelques années, dans le cadre du processus de mise en candidature du BCCAG et du BCAPG, le Comité sur la gouvernance du conseil d'Ingénieurs Canada avait demandé au comité exécutif du BCCAG de donner suite à la recommandation 18 du dernier Rapport du Groupe de travail sur les nominations voulant que le Bureau considère la possibilité de se choisir un nom qui ferait référence au fait que son mandat va au-delà des conditions d'admission et qu'il comprend aussi les questions relatives à l'exercice du génie. Le président du BCCAG avait indiqué à ses membres que le comité exécutif avait informé le Comité sur la gouvernance du conseil d'Ingénieurs Canada de son désir de ne pas changer de nom.

## **7. Groupes nationaux**

### **7.1 Compte rendu du Groupe national des responsables de l'admission**

Sharon Sankar, la nouvelle présidente du Groupe national des responsables de l'admission (GNRA), présente le compte rendu. En 2020, le GNRA a transmis au BCCAG ses commentaires sur ses priorités pour 2021. Le choix d'une voie à suivre pour la restructuration de la Base de données nationale sur les effectifs (BDNE), les échanges sur les autres services et outils d'Ingénieurs Canada (la BDEDE, les ERM et les Points de référence nationaux) ainsi que la discussion sur les nouveaux processus d'évaluation de la formation universitaire non agréée par le BCAPG, comme le projet d'Examen national d'admission à l'exercice de l'APEGA et le système d'évaluation quantitative harmonisée avec l'agrément proposé par l'APEGS, font partie des initiatives récentes du Groupe. La réunion annuelle en personne du GNRA, qui sera désormais tenue virtuellement à partir de septembre, permettra de profiter des tables rondes des organismes de réglementation et des activités actuelles, ainsi que de discuter de la démarche des organismes de réglementation quant à l'octroi de permis aux entrepreneurs candidats issus des nouvelles disciplines, ainsi que des méthodes de formation à distance.

On précise que la demande de propositions relative à la mise à jour de la BDNE devrait être envoyée cet automne. Un membre du BCCAG demande si un organisme de réglementation a mis au point une approche définitive de l'évaluation des entrepreneurs, notamment ceux issus des nouvelles disciplines. Un participant répond que l'évaluation de ces candidats, dans la plupart des provinces et des territoires, est effectuée au cas par cas. Un autre membre du BCCAG mentionne que le Comité sur l'ingénieur stagiaire avait commencé le travail en ce qui concerne les entrepreneurs, et que les résultats de ce travail peuvent être transmis au GNRA si cela l'intéresse.

Un membre du BCCAG demande pourquoi la portée de l'étude de faisabilité n'est plus celle de l'étude qui avait été soumise à la consultation au départ. Un participant lui répond que, dans le cadre des réunions du GNRA, certains organismes de réglementation ont présenté leur méthode d'évaluation des candidats issus d'un programme non agréé par le BCAPG, et c'est pourquoi on a recommandé l'élargissement de la portée de l'étude afin de pouvoir examiner toutes les solutions de rechange.

### **7.2 Compte rendu du Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi**

La présidente du Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi (GNRDAL), Carol MacQuarrie, fait la présentation. En 2020, le GNRDAL a transmis au BCCAG ses commentaires sur ses priorités pour 2021; il a été établi que les deux sujets les plus utiles au Groupe sont l'« aptitude à l'exercice » et la « dénonciation ». Les initiatives récentes du GNRDAL comprennent la discussion sur les modifications de son PE qui doit être renouvelé cette année, l'élaboration du rapport sur le sondage de 2019 sur la discipline et l'application de la loi ainsi que l'examen du Rapport sur la propriété intellectuelle d'Ingénieurs Canada. La plupart des organismes de réglementation ont participé à la

campagne intitulée *Out-of-Province*, menée une fois par année, pour aider à répertorier les personnes qui sont titulaires du permis d'exercice dans une province ou un territoire et qui résident dans une autre zone de compétence, afin de s'assurer que toutes celles qui exercent la profession d'ingénieur sont titulaires d'un permis. Certains organismes de réglementation se sont retirés de la campagne en raison de la loi sur la protection des renseignements personnels de leur province ou de leur territoire. La réunion annuelle en personne du GNRDAL devait avoir lieu en juin, mais elle sera plutôt tenue en novembre, virtuellement; elle permettra de profiter des tables rondes des organismes de réglementation (volumes de cas et activités actuelles) et de présentations de cas, de même que de discuter du génie logiciel, des plaintes anonymes et de l'utilisation abusive du titre par des organismes gouvernementaux.

Un membre du BCCAG demande si le GNRDAL est intéressé par un document sur l'aptitude à l'exercice destiné aux ingénieurs titulaires et non titulaires d'un permis. Ce qui intéresse plus particulièrement le GNRDAL, c'est un document qui s'adresserait aux ingénieurs titulaires, mais le Groupe comprend qu'il est possible d'élargir la portée du guide.

### **7.3 Compte rendu du Groupe national des responsables de l'exercice**

Le président du Groupe national des responsables de l'exercice, Michael Gregoire, fait la présentation. En 2020, le GNRDAL a fourni des commentaires au BCCAG sur ses priorités pour 2021. Les initiatives récentes du GNRE comportent l'élaboration d'un tableau à jour des catégories de permis et des titres postnominatifs (ingénieurs retraités et maintien du statut de membre) de chaque organisme de réglementation ainsi que la création d'un tableau résumant pour chaque organisme de réglementation les règlements et les exigences en matière de permis qui s'appliquent à différents types d'entités commerciales. La réunion annuelle en personne du GNRE qui doit avoir lieu en novembre sera plutôt virtuelle; elle permettra de profiter des tables rondes des organismes de réglementation, de même que de discuter des exigences de DPC, des fournisseurs de signature numérique et des dispositions relatives à l'aptitude à l'exercice.

### **7.4 Commentaires des organismes de réglementation**

Des représentants des organismes de réglementation suivants présentent leurs comptes rendus au BCCAG :

- Engineers and Geoscientists British Columbia*
- Engineers Geoscientists Manitoba*
- Ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick*
- Professional Engineers Ontario*
- Association of Professional Engineers and Geoscientists Saskatchewan*
- Engineers Yukon*

## **8. Points d'information et de discussion d'autres groupes d'Ingénieurs Canada**

### **8.1 Contenu de l'ébauche du Plan stratégique (annexe 8.1)**

Gerard McDonald, le chef de la direction d'Ingénieurs Canada présente les différentes étapes. Ingénieurs Canada a entrepris l'élaboration de son Plan stratégique 2022-2024. Il rappelle que le plan 2019-2021 avait été approuvé en mai 2018. Le processus d'élaboration du plan stratégique 2022-2024 a commencé à l'été 2019. Une analyse contextuelle préliminaire a été envoyée au BCCAG, au BCAPG et à Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (DDIC) en septembre 2019.

Les versions définitives de l'analyse contextuelle, de l'analyse des FFPM et de l'analyse stratégique ont été envoyées au conseil, aux présidents, au BCAPG, au BCCAG, au Groupe des chefs de direction et aux groupes de responsables en février 2020. Un atelier de prospective a par la suite été tenu avec les administrateurs du conseil, les présidents, les chefs de la direction et des représentants du BCAPG et du BCCAG le 25 février. Un projet de rapport de prospective a été soumis aux commentaires des administrateurs, des présidents et des chefs de direction en avril 2020, puis le rapport définitif a été inséré dans le cahier de travail de la réunion du conseil de mai 2020.

Les 13 et 14 août 2020, le conseil d'Ingénieurs Canada a tenu un atelier de planification stratégique hybride (en personne et virtuel) pour confirmer la vision de l'organisme et créer un consensus sur de possibles priorités stratégiques. Les administrateurs ont approuvé la vision retenue et les priorités stratégiques sélectionnées pour la consultation.

Ingénieurs Canada a sollicité des commentaires sur de possibles priorités stratégiques pour 2022-2024. Voici des questions et commentaires reçus des participants.

#### **Accélérer l'initiative 30 en 30**

Un membre du BCCAG fait remarquer que l'image de la profession change en ce moment, et qu'Ingénieurs Canada doit demeurer résolu à faire croître la diversité, y compris les femmes, les personnes racisées et les peuples autochtones. Les personnes apprennent toutes différemment, selon leur style et leur expérience. Il faut que le milieu de travail et le processus d'agrément reflètent cette diversité.

#### **Favoriser la confiance et la fierté**

Un membre du BCCAG fait remarquer que la profession d'ingénieur suscite déjà beaucoup de confiance et de fierté. Cette priorité serait peut-être mieux représentée si on l'appelait « amélioration de l'image ». Bien que le ralentissement économique récent soulève des préoccupations, la priorité appelée « favoriser la confiance et la fierté » pourrait aider à améliorer la perception de la profession, à recruter de nouveaux membres et à atténuer les conséquences négatives.

### **Accroître l'harmonisation et l'uniformité**

Un observateur mentionne que l'amélioration de l'harmonisation est un objectif important. Trop souvent, des personnes ont travaillé longtemps à des projets nationaux qui, au bout du compte, ne sont pas mis en œuvre par les organismes de réglementation en raison d'un manque de soutien interne. Il est possible d'éviter que cette situation se reproduise et de piloter des améliorations pour le bien de la profession en obtenant un tel soutien avant de commencer à travailler à des initiatives.

### **S'adapter aux technologies émergentes**

Cette priorité proposée ne fait l'objet d'aucun commentaire.

### **Poursuivre notre engagement à l'égard de l'excellence**

Cette priorité proposée ne fait l'objet d'aucun commentaire.

### **Renforcer les assises de l'agrément**

Un membre du BCCAG recommande, au moment de réviser les assises de l'agrément, de prendre en compte l'apprentissage en ligne et les microtitres de compétence. La situation causée par la COVID-19 a fait croître la nécessité de prendre ces options en compte.

Un membre du BCCAG fait remarquer que le Forum sur l'agrément de 2016 cherchait à mettre au point une nouvelle approche de l'avenir de l'agrément. Vu le recours accru à l'Évaluation sur la base des compétences et à une approche fondée sur le risque, la formation a moins d'importance que l'expérience. Les organismes de réglementation cèdent l'évaluation de la formation universitaire aux responsables des programmes agréés par le BCAPG et espèrent que les candidats possèdent une connaissance suffisante pour exercer la profession de façon sécuritaire. La mise en place des qualités requises des diplômés n'est plus pour les organismes de réglementation la mesure de réduction du risque qu'elle a été dans le passé. L'organisme d'agrément n'a pas pour rôle de réduire le risque ni d'évaluer les connaissances.

### **Autres commentaires**

Un observateur mentionne que ces priorités sont vraiment intéressantes et qu'on pourrait y donner suite à court, à moyen et à plus long terme. Le BCCAG pourrait travailler à l'appui des six priorités stratégiques proposées, surtout pour ce qui est de l'évaluation des titulaires de diplômes non agréés, de la façon dont elle s'harmonise avec le processus du BCAPG et de la façon d'assouplir le système.

Un membre du BCCAG rappelle que le BCCAG pourrait certainement soutenir toutes ces priorités stratégiques, particulièrement quand on examine les connaissances requises pour l'octroi du permis d'exercice à l'intersection du BCAPG et du BCCAG, ainsi que la façon d'évaluer les diplômes universitaires dans un environnement hétérogène.

## **8.2 Rapport du Bureau d'agrément**

Pierre Lafleur, vice-président du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG), présente le rapport. Au Canada, on compte actuellement 284 programmes agréés dans 43 établissements d'enseignement supérieur, dont un établissement situé à l'étranger et cinq programmes substantiellement équivalents (qui prendront fin bientôt puisque le Costa Rica fait maintenant partie de l'Accord de Washington). En raison de la COVID-19, le BCAPG a reporté toutes ses visites du cycle 2020-2021, à l'exception des nouveaux programmes (trois programmes dans trois établissements — il s'agit de visites virtuelles). Une réunion de décision aura lieu les 5 et 6 juin 2021 à Ottawa (si les exigences en matière de santé publique le permettent). On prévoit que 61 programmes dans 17 établissements seront soumis à l'examen dans le cadre du cycle 2021-2022, 81 programmes dans 23 établissements en 2022-2023 et 31 programmes dans 15 établissements en 2023-2024.

En mai 2020, le conseil d'Ingénieurs Canada a approuvé une modification à la norme 3.4.6 visant à réduire de 100 le nombre d'unités d'agrément requises, norme qui stipule maintenant que : « Le programme doit avoir un minimum de 1 850 unités d'agrément de niveau universitaire. La norme révisée entrera en vigueur à partir du cycle de visites d'agrément 2021-2022. »

Le BCAPG a tenu une réunion les 19 et 20 septembre 2020 afin d'approuver la documentation sur le cycle de visites 2021-2022 ainsi que de planifier les consultations sur l'Énoncé d'interprétation sur les attentes et les exigences en matière de permis d'exercice et sur la Définition de la conception en ingénierie. Le BCAPG a reçu des rapports permanents de différents groupes (Doyennes et doyens d'ingénierie Canada, la Fédération canadienne étudiante de génie, le BCCAG, le conseil d'Ingénieurs Canada et les responsables du Programme d'amélioration de l'agrément), un rapport d'un établissement et une analyse de la visite interrompue par la COVID-19. Le BCAPG a également organisé un atelier sur la cohérence des décisions.

En réponse à la priorité stratégique d'Ingénieurs Canada liée au Programme d'amélioration de l'agrément (PAA), le BCAPG envoie par courriel une infolettre mensuelle sur le PAA afin de communiquer des nouvelles et des mises à jour sur l'agrément, en plus de travailler à la formation des équipes de visiteurs. La configuration de Tandem, le nouveau système de gestion des données d'agrément d'Ingénieurs Canada, continue de progresser.

En réponse à la priorité stratégique d'Ingénieurs Canada liée à la Responsabilité en matière d'agrément, un processus d'amélioration continu a été opérationnalisé; il comprend un processus répétable pour la réception, l'analyse, la priorisation et le suivi des suggestions d'amélioration de l'agrément et de l'enquête sur les inscriptions et les diplômes décernés. Le BCAPG a approuvé en juin la mise en œuvre immédiate de la stratégie d'évaluation. La première ronde de collecte de données va bon train (les résultats de l'enquête ont été transmis aux établissements d'enseignement supérieur, qui ont pris connaissance des décisions de la réunion de juin 2020, ainsi qu'aux organismes de réglementation). En raison du report de la majorité des visites du cycle 2020-2021, les données seront limitées cette année.

Le mandat des groupes de travail du BCAPG pour 2020 porte notamment sur les expériences

d'apprentissage des étudiants en période de COVID-19, le soutien du BCAPG à l'initiative 30 en 30, l'examen du mandat du Comité des politiques et des procédures, les visites virtuelles, ainsi que la documentation requise pour les visites.

En raison du caractère limité des ressources du BCAPG, les évaluations d'équivalence substantielle ne sont plus offertes aux pays qui deviennent signataires de l'Accord de Washington. Ces évaluations visaient à apporter une aide internationale temporaire aux pays, en attendant qu'ils signent l'Accord. Les membres du BCCAG sont invités à se proposer pour les visites des prochaines années.

### **8.3 Rapport sur les activités et décisions du conseil d'Ingénieurs Canada**

Jeff Holm, administrateur du conseil d'Ingénieurs Canada nommé au BCCAG, présente le rapport. Dans le cadre de la réunion du conseil d'Ingénieurs Canada qui a eu lieu en mai 2020, le Comité sur la gouvernance a présenté le Rapport d'autoévaluation du conseil, examiné les résultats du sondage et recommandé les sujets suivants pour la formation future du conseil : l'éducation financière et les finances d'Ingénieurs Canada, la gestion des risques pour l'organisme, la dynamique du conseil (collaboration, recherche de compromis et établissement de consensus), ainsi que l'obligation fiduciaire et les responsabilités d'Ingénieurs Canada envers les organismes de réglementation. Le conseil a adopté une motion visant à soumettre le rapport à l'examen des membres. Une seconde motion recommandant aux membres un plan de réduction de la taille du conseil par attrition a été défaite. La prochaine réunion aura lieu le 2 octobre 2020.

### **9. Points ajoutés à l'ordre du jour**

Ingénieurs Canada offrira des possibilités de formation aux membres du BCCAG.

#### Les 4 saisons de la réconciliation

Il s'agit d'un cours en ligne de trois heures et 15 minutes qui fait valoir la reprise des relations entre les peuples autochtones et les Canadiens, transmettant des connaissances sur l'histoire de la colonisation, les pensionnats au Canada, les collectivités et les cultures autochtones, la réconciliation économique et le contexte qui influe sur la relation entre les peuples autochtones et le Canada. Ce cours est présenté avec le concours de l'Université des Premières Nations du Canada. C'est un cours de formation à distance complet qui comprend un éventail d'outils d'apprentissage, comme PowerPoint, et des vidéos. Au terme du cours, les participants reçoivent une attestation avec, en prime, un accès à une vidéothèque d'apprentissage continu.

#### Formation sur l'équité, la diversité et l'inclusion

Ingénieurs Canada collabore avec des partenaires, comme EngiQueers Canada, à la mise en place d'une formation destinée aux ingénieurs qui porte sur l'équité, la diversité et l'inclusion, y compris les préjugés inconscients et l'intersectionnalité.

Les deux séances de formation figureront dans le courriel traitant du sondage sur la réunion, courriel qui sera envoyé aux membres du BCCAG après la présente réunion (**mesure de suivi 112.4**). Les membres sont également priés d’y répondre et d’indiquer la formation à laquelle ils souhaitent participer. Des informations détaillées à ce sujet seront communiquées dès qu’elles seront disponibles. Un observateur demande si ces formations sont offertes aux administrateurs. On confirme que les administrateurs d’Ingénieurs Canada aussi pourront bénéficier de ces possibilités de formation. Un autre observateur demande si elles seront également mises à la disposition du personnel des organismes de réglementation. On répond que c’est ce qui est prévu à long terme, mais le personnel d’Ingénieurs Canada devra le confirmer (**mesure de suivi 112.5**).

#### **10. Prochaines réunions du BCCAG**

Téléconférence : 27 janvier 2021 (*sous réserve de l’approbation du conseil et tant que durera la situation causée par la COVID-19, une réunion et un atelier en personne pourraient avoir lieu à Ottawa*).

Réunion de printemps : 10 et 11 avril 2021 à Ottawa

Téléconférence de l’été : juillet 2021 (*date à déterminer par sondage Doodle*)

Réunion d’automne : 18 et 19 septembre 2021 à Vancouver

## 11. Examen des mesures de suivi de la 112<sup>e</sup> réunion du Bureau des conditions d'admission

Mesure de suivi		Responsable
112.1	Proposer des modifications au procès-verbal afin de préciser que c'est Mahmoud Mahmoud qui a présidé la réunion de juillet, et non Ron LeBlanc.	Secrétariat
112.2	Proposer des modifications au Guide public sur la gestion du risque tel que distribué avant la réunion et l'envoyer au conseil d'Ingénieurs Canada pour approbation finale et publication dans le site Web public.	Secrétariat
112.3	Encourager les membres à faire parvenir par courriel à Isabelle Flamand les noms des organismes ou personnes qui, selon eux, devraient être inclus dans la liste d'envoi du sondage sur l'opportunité d'un guide, à l'intention des ingénieurs et des firmes d'ingénierie, sur la nécessité de créer des milieux de travail favorisant l'inclusion des genres.	Membres du BCCAG
112.4	Distribuer aux membres du BCCAG de l'information supplémentaire sur les formations, en même temps que le sondage sur la réunion.	Secrétariat
112.5	Confirmer que les formations seront également offertes au personnel des organismes de réglementation.	Secrétariat
112.6	Indiquer, dans les instructions communiquées au début du processus de consultation en janvier, que les membres du BCCAG sont invités à consulter leurs collègues sur les priorités proposées (reporté).	Secrétariat

## 12. Conclusion

La réunion prend fin.

Procès-verbal rédigé par Isabelle Flamand, coordonnatrice, Compétences professionnelles, pour :




---

Mahmoud Mahmoud, Ph. D., FEC,  
P.Eng. Président, Bureau canadien des  
conditions d'admission en génie




---

Mélanie Ouellette, M.A., M.B.A.  
Gestionnaire, Planification stratégique et  
opérationnelle